

	<b>Compte-rendu de la réunion technique</b>
	<b>Date : 23 février 2022</b>
<b>Présents :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Luc S.</li> <li>• Patrick A.</li> <li>• Claire G.</li> <li>• Yolande P.</li> <li>• Marie-France M</li> <li>• Marie-Claude M.</li> <li>• Pierre V.</li> <li>• Sophie L.-B.</li> <li>• Elisabeth B.</li> <li>• Loïc T.</li> </ul>

## 1- Incident lors d'une permanence

Un migrant s'est montré insistant et agressif lors de la permanence du lundi 21 février matin. Cet événement pourrait passer pour banal si ce n'est que la personne concernée s'est montrée violente et a commis des dégradations importantes à Médecin du monde la semaine dernière. Il s'agit d'une personne présentant probablement des troubles psychiatriques, elle a une domiciliation postale à l'ASTI et est donc amenée à venir régulièrement dans nos locaux.

Élise qui était présente lorsque les événements qui se sont produits à médecin du monde craint pour sa sécurité. Cet incident a pris une part importante du dernier conseil d'administration. Elise est en arrêt de travail jusqu'au 1 mars.

L'ASTI a appelé la personne concernée qui n'a pas été joignable, un message a été laissé sur son répondeur. L'ASTI a appelé le CPE du lycée Jules Verne (la personne y est interne) pour l'informer que l'on ne souhaitait plus qu'il vienne chercher son courrier à l'ASTI, si courrier il y avait il serait porté au lycée.

Il est convenu qu'Elise ne soit jamais seule. Pour ce faire, elle ne prendra son service qu'à 10h, sauf les jours où une autre personne peut être présente avec elle. Loïc s'est proposé pour les jours où il travaille.

L'étude de l'installation d'une alarme va être faite par un électricien et Monique S. va contacter la vie scolaire et assistante sociale du lycée Jules Verne.

## 2- Nouveaux bénévoles

Lors de la dernière réunion des nouveaux bénévoles, il y avait la présence de quelques femmes d'origine étrangère. Lors du tour de table, il a été demandé comment elles connaissaient l'ASTI et ce qu'elles souhaiteraient y faire, la première femme interrogée a répondu qu'elle voulait faire du bénévolat parce que c'était un plus pour l'obtention de papiers, les autres ont acquiescé. Effectivement, ce peut être considéré par la Préfecture comme un moyen de s'intégrer, mais ce n'est pas certain que cela serve à avoir des papiers. Mais cela a eu le mérite de clarifier leur présence.

Après avoir fait passer une feuille pour y inscrire leur nom et en quoi elles voulaient être volontaires, il apparaît que celles qui étaient volontaires pour l'accueil, avaient des difficultés avec

le français. Dans la discussion qui a suivi, il a été présenté la participation aux activités du mardi à « Sauvage sur un plateau », c'est aussi une façon de faire du bénévolat, mais que pour l'accueil courrier il fallait une maîtrise du français pour recevoir les demandeurs et une maîtrise de l'alphabet. Ce n'était pas très facile à dire. Certaines se sont proposées pour être traductrices. Pierre V. signale qu'une femme géorgienne est venue lundi matin proposer ces compétences en russe/géorgien.

C'est une piste de bénévolat intéressante à creuser. La question de l'établissement d'une attestation de bénévolat est ouverte.

La participation aux réunions techniques est souvent difficile pour les étrangers, certains travaillent ou ont d'autres impératifs. Nous les invitons à lire les comptes-rendus pour nous faire des remarques. La période de covid n'a pas permis de faire des moments de convivialité.

Il est convenu de faire un répertoire des personnes ressources. Il a été décidé d'inscrire les noms de ces personnes à « Traductrices » dans le carnet bleu qui est dans le bureau.

### **3- Locaux pour l'ASTI 14 (Reprise du C.R. de la réunion du bureau de l'ASTI du 21/02/2022)**

#### Définition des besoins ASTI

2 bureaux (20 m<sup>2</sup>), une salle d'attente (20 m<sup>2</sup>), une salle de réunion (40 m<sup>2</sup>), sanitaires et cuisine soit 90 m<sup>2</sup> si nous sommes seuls. Si nous sommes avec d'autres associations les sanitaires et cuisine peuvent être communs. La salle de réunion peut continuer à être partagée à titre provisoire mais tous les membres de la MDS conviennent qu'il faudra à l'avenir avoir une salle dédiée aux cours de français.

En centre-ville ou sur une ligne du réseau Twisto bien desservie.

#### Politique de recherche

Tous les membres de la MDS souhaitent un projet commun, même si une situation provisoire éclatée est hautement probable.

Nous procédons à la recherche de locaux pour la MDS et pour l'ASTI seule en parallèle (dans l'attente d'un projet commun)

Recherches sur le Bon Coin, les agences, les autres mairies (peut être une possibilité dans la maison des associations d'Hérouville), le bouche à oreille ....

Pour l'instant, pas de proposition concrète.

#### Les « partenaires »

À la mairie de Caen, Mme Simonnet, adjointe chargée de la vie associative se déclare très favorable à relocalisation de la MDS mais ne signale que des cases disponibles dans le centre commercial Molière au Chemin-Vert.

M Joyau, adjoint à l'urbanisme, demande à être informé de nos projets, n'a pas de solution à proposer, se déclare favorable au projet LABA et prêt à intervenir auprès d'Inolya pour repousser l'échéance.

Inolya n'a pas été contactée directement. La mairie de Caen se positionne en intermédiaire. Pour l'instant, pas de lettre de dénonciation du bail (un préavis de 6 mois est nécessaire, ce qui nous situe au plus tôt au 1<sup>er</sup> octobre).

Il a été décidé de ne pas contacter officiellement des élus d'opposition (des contacts officieux sont en cours) afin de ne pas braquer la mairie de Caen. Cependant, si la situation se bloquait, des actions politiques seraient mises en œuvre.

#### Projet LABA

Un collectif occupe l'immeuble de l'ancienne école des Beaux-Arts, appartenant à la Sotrim dans le cadre d'un commodat (bail précaire). Une échéance de 3 mois leur avait été donnée en décembre pour proposer un projet. Cette échéance a été repoussée à mai en raison des contacts avec la MDS. LABA et les assos de la MDS sont très motivés pour mettre en œuvre ce projet commun.

L'immeuble principal dispose de 75 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée susceptible d'accueillir l'ASTI, et d'une autre partie de plein pied pour accueillir du public des autres associations. Un premier étage est occupé par LABA, au second étage un grand plateau de près de 200 m<sup>2</sup> peut accueillir le reste de la MDS.

Et des combles peuvent être aménagées pour recevoir d'autres occupants.

La structure de l'immeuble principal est en état mais nécessite de gros travaux (couverture, reprise partielle de la charpente, chauffage, isolation, plafonds, huisseries extérieures ...)

#### Rencontre avec le promoteur de la Sotrim M Pottier

Il avait acheté cet immeuble pour en faire des appartements mais le projet a été bloqué par la mairie de Caen. Il voudrait trouver une solution viable pour cet immeuble. Il semble intéressé à la fois par le projet culturel de LABA et par le projet solidaire et fiable de la MDS (garantie de loyer). Il se déclare prêt à réaliser la toiture et la mise hors d'eau de l'immeuble et semble laisser une petite porte ouverte au financement d'autres travaux. Mais il a plusieurs fois répété qu'il lui semblait que « la marche était très haute ».

L'échéancier suivant a été convenu :

- Le 25 février réunion MDS- LABA pour définir les bases du projet ;
- Remise fin mars d'un projet avec définition des travaux demandés au promoteur et de ceux qui seraient à la charge des associations ;
- Examen par le promoteur en avril et décision en mai.

Si le projet était adopté par tous les acteurs, l'emménagement ne pourrait intervenir avant la fin 2023. Un loyer total de 10 000 euros par mois semble supportable (MDS- LABA) mais quid du financement des aménagements ?

#### Conclusion

Pour l'instant, phase de négociation avec mairie de Caen, Inolya, Sotrim et poursuite de la recherche de locaux pour projet définitif et provisoire en parallèle.

## **4- Bilan 2021 : Domiciliations / Protection sociale / Aide alimentaire**

Les bilans 2021 sont disponibles, ils sont consultables en annexe de ce compte-rendu. Pour toutes questions sur ceux-ci vous pouvez contacter :

- Georgina G. / Loïc T. pour celui concernant les domiciliations ;
- Marie-France M. pour celui concernant la protection sociale ;
- Elisabeth B. pour celui concernant l'aide alimentaire.

## **5- Divers**

- Une attention particulière doit être apportée dans l'orthographe des noms des bénéficiaires lors de la prise de rendez-vous pour la protection sociale. En effet, l'équipe en charge des dossiers prépare en amont les rendez-vous, et la recherche des documents est largement facilitée si le nom est correctement orthographié.
- Rappel : Un cahier de messages est à la disposition des bénévoles. Tous vos messages sont à écrire directement dans ce cahier, n'oubliez pas de compléter votre message par votre nom de façon à pouvoir vous contacter si nécessaire. N'utilisez pas de petits papiers volants qui peuvent se perdre.
- Une nouvelle fiche pour l'aide alimentaire a été mise en place, elle regroupe sur un seul document les informations nécessaires qui étaient auparavant réparties sur 3 documents (Cf. Elisabeth B. pour plus d'informations)
- Pour répondre aux personnes cherchant une assistante sociale : Si la personne est seule alors la diriger vers l'A.S. de La Boussole (31, cours Caffarelli à Caen). Si c'est une famille, vers les travailleurs sociaux de l'Accueil de jour familles (52, rue des Carrière St Julien à Caen). Pour rencontrer une A.S. du Conseil Départemental, bien expliquer que les personnes doivent

s'adresser à l'USDA de leur lieu d'hébergement et pas celle du lieu de leur domiciliation. Dans le lutin bleu d'aide alimentaire, il y a une carte des USDA avec le regroupement des différents quartiers.

- Dans le cas des renouvellements des attestations de domiciliation, toujours mettre la date du jour du renouvellement ; ne pas antidater, ni postdater le document.

## **6- Agenda**

Vendredi 1 avril 2022 : La CIMADE et l'ASTI-14 organisent un concert solidaire au profit des personnes exilées, il aura lieu dans l'église St François à Hérouville St Clair.

## **7- Prochaine réunion technique**

La date de la prochaine réunion technique est fixée au **mardi 29 mars 2022 à 12h30.**

**Domiciliations 2021** (comparées à 2020) :

- renouvellement : 360 (+38%)
- 1ère domiciliation : 372 (+24%)
- enfants : 243 (+9%)
- radiation : 7 (idem en 2020)

Au total : 968 personnes domiciliées (+25%)

- non renouvellement : 543
- courriers reçus : 9334 (+35%)

**Domiciliations 2022** : cf. Loïc**Formations dans le cadre de la subvention DDETS : amélioration du service de domiciliation**

Le projet déposé prévoit 6 sessions de formation : utilisation du logiciel Domifa / entretien de domiciliation / droits des étrangers, accès aux soins, logement, hébergement  
Jusqu'en juin on a privilégié :

- Domifa pour être rapidement opérationnel
- droits des étrangers et accès aux soins, logement, hébergement.

**Formations dans le cadre de la subvention FDVA** (Fonds pour le Développement de la Vie Associative)

Proposition d'une formation de 2 sessions sur le droit des étrangers et accès aux soins, logement, hébergement :

- cf. proposition CA 17 janvier : « reprendre des formations de base » + demande des profs de français
- permet de mutualiser avec formation DDETS (et de proposer 2 dates)

**Calendrier 2022**

DDETS : bénévoles ASTI			FDVA : bénévoles ASTI + bénévoles autres associations		
1	Domifa	samedi 29 janvier			
2	Domifa	samedi 5 février			
3	Domifa	15 février / 28 février			
4	Introduction aux droits des étrangers	samedi 12 mars			
			Introduction aux droits des étrangers	samedi 30 avril	Session 1
5	Soins, logement, hébergement	mai ( <i>à préciser</i> )			
			Soins, logement, hébergement	juin ( <i>à préciser</i> )	Session 2
<b>Perspectives rentrée septembre :</b> - session formation « entretien de domiciliation » - enregistrement du courrier sur Domifa			<b>Perspectives rentrée septembre :</b> autre formation souhaitée ? continuer autour des outils numériques ? c'est toujours dans les priorités FDVA et il y a 1 demande dans ce sens de la part des profs. <b>Réponse souhaitée pour le 7 mars.</b>		

## **PROTECTION SOCIALE ANNEE 2021**

Nombre de mercredis ouverts : **43**

**4 intervenants** (2 par permanence)  
(pour 44 en 2019, 32 en 2020)

RV donnés **207**

**174** personnes reçues

**43** ne sont pas venues et ne se sont pas excusées,

**Dossiers constitués: 154**

150 demandes d'AME (93 premières demandes et 57 demandes de renouvellement)

2 de CSS et 2 demandes PUMA

( pour 101 en 2020, 124 en 2019, 99 en 2018)

**Informations données en entretien sans constituer de dossier**

**16** personnes reçues

**Pays d'origine**

**Afrique (sud du SAHARA) 82** dossiers

17 personnes en provenance du Nigeria

11 du Sénégal

10 du Congo RDC

7 de Sierra Léone

6 du Cameroun

5 du Libéria

4 du Gabon, 4 de Guinée et 4 du Mali

3 de Côte d'Ivoire

2 d'Angola , 2 du Congo K. et 2 du Soudan

1 d'Ethiopie, 1 de Gambie, 1 de Mauritanie 1 du Rwanda et 1 du Togo

**Maghreb 53** dossiers

**35** personnes en provenance d'Algérie, **9** du Maroc, **9** de Tunisie,

**Europe balkanique 24** dossiers

7 personnes en provenance de Géorgie et 7 de Mongolie

3 d'Albanie et 3 d'Arménie

2 du Kosovar

1 de Russie,

1 du Liban

**UE**

1 de Pologne et 1 de Roumanie,

**Asie**

1 du Pakistan et 1 du Bangladesh

**Amérique du Sud**

1 du Brésil et 1 du Pérou

**soit 35 nationalités répertoriées**

## **ASTI 14/ Bilan des permanences d'accès à l'aide alimentaire en 2021**

En 2021, nous avons établi 289 fiches d'aide alimentaire pour 505 personnes (adultes+ enfants).

Les associations demandées ont été :

Restos du Cœur : 125 fois

Secours Populaire : 72 fois

Croix Rouge : 44

St Vincent de Paul : 25

Secours Catholique : 23